

"Les Saules", villa de M. F.Gallay, Collonge-Bellerive près Genève : architecte Maurice Brillaud

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **20 (1933)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-86443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

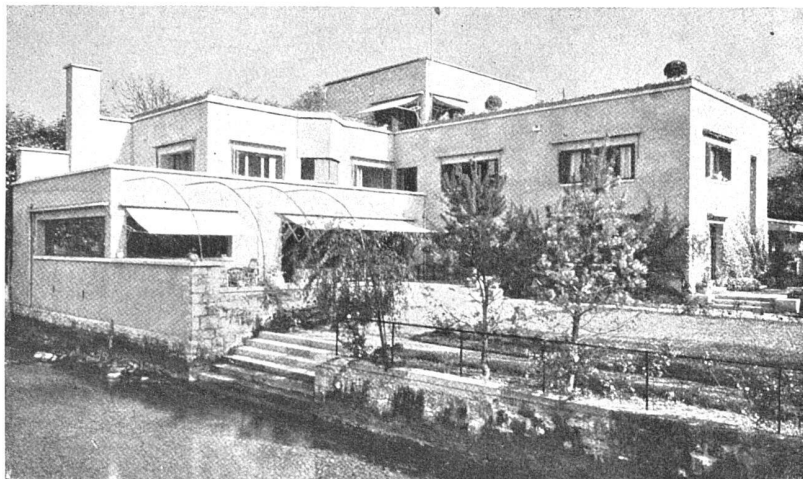
Villa «Les Saules» à Collonge-Bellerive
 Maurice Braillard, arch. FAS, Genève
 Façade sur le lac
 en bas: Façade d'entrée

«Les Saules», villa de M.
 F. Gallay, Collonge-Bellerive
 près Genève
 Maurice Braillard, architecte FAS
 Conseiller d'Etat, Genève

La maison est située sur la rive gauche du lac Léman, non loin de Genève. Le bâtiment (aile Sud) existant déjà, il était à prévoir du côté Nord un agrandissement abritant une grande pièce d'agrément, ainsi que plusieurs chambres à coucher destinées aux maîtres et à la domesticité. Toute la construction a dû être faite en tenant compte des facteurs donnés: escalier, hauteur d'étage, etc. Au début, la construction existante ne devait pas être modifiée dans son aspect extérieur. Mais, par la suite, cette architecture, sans aucun caractère, s'est révélée si disparate dans l'ensemble, qu'il a fallu la modifier pour la mettre en harmonie avec le reste de la composition. Telle qu'elle existe actuellement, elle révèle, quant à la disposition du plan, une grave lacune: l'escalier resté à son emplacement primitif est trop excentrique par rapport à l'ensemble des locaux. Aussi envisage-t-on son déplacement plus au centre, ce qui assurera une meilleure organisation générale. Cette modification transformera complètement la physionomie du plan.

Matériaux de construction: Pour les murs: des éléments de ciment comprimés à trois matelas d'air; pour les dalles (poutres): le béton armé; les terrasses sont recouvertes de plastique à base de bitume protégées par les dallages en ciment; les escaliers extérieurs sont en granit du Mont-Blanc; les murs crépis avec fort grain.

La construction intérieure est traitée avec simplicité. Toutefois les matériaux employés sont de premier choix. Les menuiseries sont peintes à l'huile. Les murs sont recouverts de papier peint de teintes claires et unies. La grande salle d'agrément est dallée en pierres polies noires et blanches, la véranda en damier chêne et noyer. Ces deux pièces sont



presque entièrement vitrées, afin de faire bénéficier, dans la plus grande mesure possible, du magnifique panorama. Le sol, la cuisine, l'office, les W.C. et chambres de bains sont en carrelage. Les autres pièces sont couvertes de linoléum sur chape felsénite. La grande salle d'agrément et la véranda ont un plafond lumineux formé de glaces dépolies ornées de dessins transparents.

